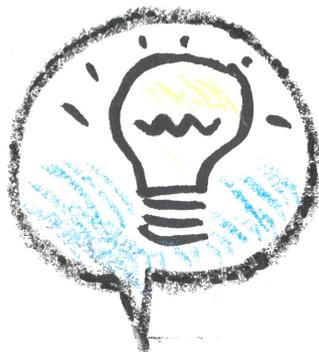
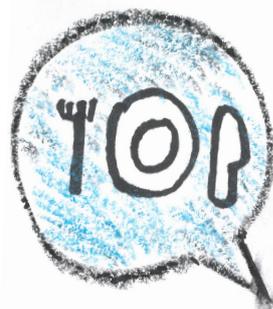
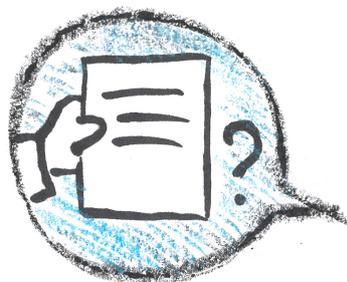




SOURCE asbl

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

LA RIVE
MAISON D'ACCUEIL



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source ASBL

Rue de la Senne 78, 1000 Bruxelles

02/512 71 75

info@sourceasbl.be

Pour des raisons d'ergonomie de lecture et d'écriture, ce rapport d'activité n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes, qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

« La rédaction de ce rapport d'activités se base sur le modèle de rapport proposé à l'Annexe 4 de l'Arrêté 2000/279 du Collège de la Commission communautaire française portant application du décret du 27 mai 1999 relatif à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil. »

Avec le soutien de :



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION.....	6
Source	6
Projet.....	6
La Rive	7
Le cadre	8
Collaboration La Rive >< L'Arbre à bulles.....	9
LE TRAVAIL EN RÉSEAU	10
LE PROJET COLLECTIF	12
Formations	13
ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2023	15
Hébergement.....	15
Post-hébergement	24
Logement accompagné	28
CONCLUSION	31

NOM DE LA MAISON D'ACCUEIL :
« LA RIVE » SOURCE ASBL - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

ADRESSE : RUE DE LA SENNE 78, 1000 BRUXELLES

TÉLÉPHONE : 02 512 72 04

EMAIL : INFO@SOURCEASBL.BE



INTRODUCTION

L'année 2023 représente une année dite de « transition ». Le premier trimestre a été ponctué par l'organisation du déménagement du Train Hostel vers nos bâtiments du 78 rue de la Senne complètement rénovés. Bien que ce soit La Rive qui ait déménagé, il est utile de préciser que c'est Source dans son ensemble qui a été investie dans cette tâche afin de la rendre la plus agréable et la plus simple possible que ce soit pour les hébergés ou pour les travailleurs. Cela a aussi signifié que nous avons dû faire nos adieux aux collègues embauchés dans le cadre du projet Home Less Vincula qui ont fait partie intégrante de l'histoire de la rénovation de la maison d'accueil.

Un lieu totalement rénové induit également un nouveau cadre de travail pour lequel l'ensemble des travailleurs de la Rive sont les garants de son nouveau fonctionnement, celui-ci étant réadapté à la réalité des lieux mais également aux réalités de l'équipe. Cette équipe de travailleurs est de retour mais une partie de ceux-ci ont changé. Un changement si significatif est toujours une occasion à saisir pour questionner les pratiques mises en place précédemment, évaluer leur pertinence au regard de l'évolution de notre société mais aussi de notre public.

Par ailleurs, une collaboration effective avec l'Arbre à Bulles a été mise en place. Chaque service respectif de Source a des compétences propres et La Rive a mis un point d'honneur à affirmer la complémentarité de celles-ci.

Par ailleurs, des activités communes mêlant les usagers de la Rencontre et les hébergés de la Rive ont également rythmé l'année 2023.

Concrètement, ce rapport vise d'abord à présenter succinctement les grandes lignes de l'association et son histoire. Ensuite, il s'agit d'expliquer en détail les tenants et les aboutissants de nos pratiques et de notre méthodologie de travail qui s'inscrivent dans un projet plus vaste qu'un projet d'année, mais plutôt dans une ligne directrice claire mais adaptable. Notre engagement n'est pas axé sur la productivité, mais sur la construction d'une vie respectueuse de la dignité humaine en tirant parti des nouveaux enseignements des sciences sociales.

Chaque projet, chaque ambition, chaque situation rencontrée nous a montré ses propres défis. Cependant, ce qui est indéniable, c'est la capacité de résilience de chacun qui non seulement a permis à l'année 2023 de se dérouler de manière la plus harmonieuse possible, mais surtout d'ancrer le sens de nos pratiques. Ces pratiques sont continuellement réexaminées et adaptées dans un monde en perpétuel changement tout comme notre public et les travailleurs sociaux de Source qui l'accompagnent.



PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

SOURCE

Créée en 1959, l'ASBL Source a pour objectif d'accompagner et de soutenir dans leur trajectoire de vie des personnes sans logement, précarisées, au parcours de vie ne permettant souvent pas de se construire de façon harmonieuse. Notre action s'articule autour de la maison d'accueil La Rive et le centre d'accueil de jour La Rencontre avec son service de soutien à la parentalité l'Arbre à Bulles.

PROJET

L'objet social de l'A.S.B.L. Source est le suivant :

« L'association a pour but d'accueillir, d'héberger et de fournir l'aide psycho-sociale adaptée à des hommes, des couples et des familles en état de besoin avec le souci fondamental de leur épanouissement personnel.

Dans le cadre de la réalisation de son but, l'association exercera notamment les activités suivantes qui

constituent son objet :

Elle crée et participe à la création de centres d'accueil et de lieux de rencontre destinés à promouvoir

l'autonomie des bénéficiaires, leur bien-être physique et leur réinsertion dans la société.

À cet effet, elle peut notamment favoriser et développer, principalement chez les adultes :

- a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société
- b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

L'association peut faire tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de son but.

À cet effet, elle peut acquérir ou posséder en propriété ou autrement tous biens meubles et immeubles. Elle peut utiliser ces biens, les gérer ou les mettre à disposition. L'association pourra exercer une ou plusieurs activités qui produisent des bénéfices, à condition que ces activités soient nécessaires pour permettre la réalisation du but désintéressé que l'association veut atteindre et que l'association consacre à cette fin l'intégralité des bénéfices ainsi obtenus. Elle peut, par toute forme de collaboration, de prise de participation ou de rapprochement tel qu'une fusion ou un apport de branche d'activité, accorder une aide ou participer aux activités de toute entreprise ou de tout organisme poursuivant un but désintéressé similaire ou connexe au sien.

L'association ne peut distribuer ni procurer directement ou indirectement un quelconque avantage patrimonial à ses fondateurs, ses membres, ses administrateurs ni à toute autre personne sauf dans le but désintéressé déterminé par les statuts. Est considérée comme distribution indirecte d'un avantage patrimonial toute opération par laquelle les actifs de l'association diminuent ou les passifs augmentent et pour laquelle celle-ci soit ne reçoit pas de contrepartie soit reçoit une contrepartie manifestement trop faible par rapport à sa prestation. Cette interdiction ne fait pas obstacle à ce que l'association rende gratuitement à ses membres des services qui relèvent de son objet et qui s'inscrivent dans le cadre de son but »¹.

Notre action s'articule autour de trois axes de travail : La maison d'accueil « **La Rive** », le centre d'accueil de jour « **La Rencontre** » ainsi que son service d'accueil des enfants et de soutien à la parentalité « **L'Arbre à Bulles** ».

- Un accueil dans une structure à taille humaine, avec un accès dit « bas seuil » et une politique de réduction des risques.
- Une attention toute particulière pour les enfants pour lesquels nous n'oublions évidemment pas les parents, ou souvent « le » parent.
- Source s'engage à donner un sens profond à ses actions, n'intervenant pas de manière mécanique mais bien humaine.
- Tout cela serait dérisoire si nous n'ancrions pas nos pratiques dans une perspective de travail en réseau, lequel est fortement représenté dans notre capitale. Travailler de concert est avant tout une nécessité bien que ce soit également une évidence. Un engagement sectoriel et une lutte contre toute forme de précarité et d'exclusion sociale représentent l'axe transversal de nos services et il va sans dire que cela coule de...
Source !

LA RIVE

Notre maison d'accueil, se nommant « La Rive », promeut un hébergement et un accompagnement social à destination d'hommes isolés, de couples et des familles avec enfants. Ces dernières bénéficient d'un bâtiment attenant au centre de jour et sont donc séparées des hommes et des couples pouvant donc jouir d'un lieu dévolu à leur situation spécifique.

Côté hommes et couples, nous disposons de 12 chambres individuelles et deux chambres pour couple faisant donc un total de 16 lits pour le 78, rue de la Senne.

Côté familles, nous avons 4 chambres de compositions variées pour un total de 18 lits. Nous pouvons donc prétendre prendre en charge au maximum 34 personnes tous profils confondus au sein de La Rive.

Plus concrètement et bien au-delà du simple gîte, les hébergés bénéficient d'un suivi social afin de mettre en œuvre leur projet individualisé, lequel est défini lors de l'accueil et évolue au gré du lien de confiance qui se crée et de la situation de la personne. Celui-ci est avant tout explicité par les personnes elles-mêmes en collaboration avec leurs référents et est donc défini au cas par cas. La pluridisciplinarité de l'équipe entraîne de fait une complémentarité des compétences qui va permettre d'axer les interventions en fonction des besoins spécifiques de chacun. Les membres de l'équipe sociale ayant aujourd'hui un profil commun de travailleurs sociaux, chaque personne est encadrée dans sa globalité.

La Rive est une maison d'accueil dite « généraliste », d'où l'importance du travail en réseau et des formations qui seront développées par après et ce, au regard de notre accès bas seuil qui génère son lot de problématiques complexes qui nécessitent des orientations et des compétences adéquates.

Grâce à différents partenariats, nous avons l'opportunité de recevoir des attributions de logements qui s'alignent sur la réalité financière des personnes sans abri et permettent de déboucher vers le logement durable. Source est également agréée pour accompagner les usagers chez eux dans le cadre du post-hébergement et du logement accompagné, et ce à court, moyen ou long terme.

¹ - https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv_rech.pl?language=fr&btw=0410699483&liste=Liste

LE CADRE

Nous promovons un accès bas seuil et soutenons une politique de réduction des risques. Dans les faits, l'équipe de la Rive est souveraine et peut décider de refuser une demande mais la décision doit être motivée et justifiée.

Cet accès bas seuil garantit, pour une frange marginalisée de la population, de bénéficier de l'hébergement et ce qui en découle. Personnes ayant des problèmes d'addiction(s) ou de santé mentale ou encore sous bracelet électronique trouveront un accueil chez nous. Ce panel de profils variés et parfois cumulés permet à l'équipe de développer une réflexion au départ de la pratique afin d'être créative dans la gestion d'un accompagnement et de gérer au mieux les événements survenant au quotidien.

La politique de réduction des risques (ci-après nommé RDR) touche en priorité les personnes souffrant d'assuétude(s). L'exemple le plus représentatif est celui de notre ouverture 24/24, 7/7. En effet, n'importe quel hébergé peut aller et venir n'importe quand. Ainsi, le consommateur d'héroïne ne s'injectera pas l'entièreté de ses produits avant la fermeture des portes, obligeant ainsi l'éducateur de nuit d'aller vérifier toutes les 30 minutes si la personne n'est pas en train de faire une overdose.

Nous ne promovons donc pas une abstinence pour les toxicomanes et alcooliques, les deux étant avant tout des pathologies, reconnues comme tels par l'OMS. Brandir le bâton en sommant chacun de compter sur sa volonté propre serait une erreur conduisant irrémédiablement à l'échec et traduirait un manque de connaissances sur le sujet. La RDR permet donc une consommation tendant vers le moins de risques possible pour la santé de la personne et de son environnement. L'un des paradoxes de notre maison d'accueil réside dans le fait que, oui, nous acceptons des consommateurs mais non, les personnes ne peuvent pas consommer au sein de la maison. Paradoxe car ce type de faits contrevenant au ROI peuvent fragiliser la personne ou mettre un terme à l'hébergement, rendant parfois caduc le travail de confiance que nous tentons constamment de mettre en œuvre. Un des effets les plus néfastes de la toxicomanie, est la diabolisation de la consommation de produits stupéfiants et, de fait, le tabou qui en découle.

Une conséquence du sans-abrisme est le risque de mise en détention. Être sans logement, sans emploi, voire sans revenu, mène bien plus facilement en prison. Ce type de public, sortant d'une institution codifiée à l'extrême, peut continuer la condamnation au travers de peines alternatives à la détention telle que la surveillance électronique ou encore la libération conditionnelle. La possibilité pour nous de les héberger est tout à fait réelle.

En revanche, nous constatons que les freins à l'accueil se situent principalement au niveau administratif. La communication est souvent compliquée avec les établissements pénitentiaires, et les injonctions des tribunaux d'application des peines sont parfois à mille lieues de la réalité de notre procédure de travail et des principes de droit mal connus des détenus. La coordination de la Rive et l'équipe s'inspirent des bonnes pratiques des autres institutions qui font un travail similaire afin de rendre cette possibilité d'accueil bien plus effective. Dans notre projet « Home Less Vincula », de nombreux liens se sont créés pour l'accueil de personnes à la sortie de prisons et il serait dommageable de ne pas continuer à s'investir dans ce type de demande dans un pays qui manque cruellement d'opportunités de ce type.

Un autre focus est fait sur la santé mentale. Que ce soit un trouble léger, modéré ou psychiatrique complexe, il ne doit pas être une barrière à un accueil à la Rive. Nous hébergeons fréquemment des personnes qui peuvent présenter ce type de singularité. Cela implique d'être à la fois flexibles mais également de tenter d'apporter des solutions « sur mesure » pour prendre en charge et accompagner ces personnes. Travailler avec le réseau déjà constitué par la personne ou en créer un nouveau demande une grande résilience afin que la personne puisse entrevoir avant tout des perspectives d'avenir et que son séjour chez nous se passe au mieux.

Concernant les familles et les enfants, ils bénéficient d'un soutien particulier de notre part dans leur projet familial et dans le respect des obligations parentales et scolaires. Le fait d'être séparé des hommes seuls pouvant présenter les problématiques mentionnées plus haut prend tout son sens car les besoins et l'accompagnement des familles sont tout autres. Offrir un soutien à la parentalité, permettre le repos et un espace adéquat pour valoriser l'apprentissage ou encore prendre en considération le discours des victimes de violences conjugales et intrafamiliales représentent

un challenge autre que le projet des hommes et couples. Afin de répondre au mieux à cela, La Rive et l'Arbre à Bulles ont pris l'initiative de travailler de plus en plus en étroite collaboration.

COLLABORATION LA RIVE >< L'ARBRE À BULLES

C'est avec un immense plaisir que le présent rapport fait état d'une collaboration effective et structurelle entre les deux services ! Etant donné que nous sommes généralistes et que l'AàB est spécialiste, la complémentarité de nos compétences est une évidence. Ainsi, les familles bénéficient du soutien des travailleurs de l'AàB en plus des nôtres, les rôles étant scindés de manière significative. Les mamans solos sont invitées à la bulle des mamans pour prendre soin d'elles, le papa solo peut aller vaquer à ses occupations quand il ne s'agit pas d'aller effectuer l'une ou l'autre démarche administrative, sans être constamment confronté à notre règlement qui stipule que les enfants ne doivent jamais être seuls au sein de la maison.

Bien que la règle soit logique, son bon respect par un parent qui « ne voit pas le bout » du fait de ses autres obligations pouvait entraîner des manquements au cadre qui peuvent avoir un impact direct sur l'entièreté de la famille et de son hébergement. Les enfants sont au centre des préoccupations pouvant maintenant s'adonner de manière absolue à des activités tels que le théâtre, le cirque ou encore l'intégration dans un club de football.

Cette collaboration n'est encore qu'à son début mais offre des perspectives tant pour les familles que pour les équipes respectives, lesquelles se concertent en réunion et entre référents desdites familles afin de cibler au mieux ce qui est nécessaire en fonction des spécificités de chacun. Cela crée une nouvelle dimension à la relation d'accompagnement et permet une qualité de travail indéniable. L'avenir de cette collaboration, outre sa pertinence, est radieux. En effet, la volonté de remettre les enfants au centre du débat est prégnante au sein des équipes et de nouveaux dispositifs sont actuellement en cours d'élaboration.



LE TRAVAIL EN RÉSEAU

L'une des pierres angulaires du travail social est le travail en réseau et nous mettons un point d'honneur à mobiliser celui-ci ou le constituer si nécessaire.

Au niveau de l'hébergé, cela fait partie intégrante de nos modalités administratives. Les hébergés doivent prendre connaissance du réseau déjà mis en place, se faire identifier par celui-ci et nous leur rappelons qu'ils ont également des responsabilités, lesquelles ne disparaissent pas une fois qu'une chambre est attribuée. Si une pièce du réseau manque, nous travaillons pour en constituer un en fonction des problématiques rencontrées lors de l'accueil ou décelées lors du séjour.

Pour l'équipe ensuite et par extension, pour l'institution, il est primordial de bien s'entourer. Aller à la rencontre des autres acteurs de terrain, initier des partenariats et des collaborations effectives sont d'une nécessité absolue et cela, afin de répondre au mieux à tous les types de situations découlant directement ou indirectement des problématiques de tout un chacun passant par la maison d'accueil. Aucun volet n'est épargné comme des rencontres avec les **CPAS** pour les questions administratives et d'ordre financier, avec l'asbl **Transit** pour le sujet des addictions en passant par le **RAJ** pour s'informer des conditions de détention, sans oublier la **plateforme bruxelloise de santé mentale** ainsi que des professeurs particuliers à destination des enfants en vue de leur réussite scolaire. Ce ne sont que quelques exemples du potentiel que nous mettons en œuvre pour mener à bien le projet de chacun.

De plus, **Source**, en partenariat avec Transit et le Samu social, est à l'initiative du **Réseau Bitume**, lequel permet de définir des trajectoires pour les personnes sans-abri avec des problématiques lourdes. En concertation avec les autres institutions membres, le réseau Bitume permet de retracer le parcours, d'initier des rebonds dans ce parcours, et ce pour les différents lieux d'hébergement de la personne. Ce réseau est calqué sur son homologue Wallon et Bruxellois – **WaB** – où nous sommes aussi présents et qui suit une démarche similaire. N'y voyons pas un doublon car l'intérêt est pertinent. Nous sommes basés à Bruxelles, nos hébergés ne sont pas pour autant tous Bruxellois et quand bien même, au vu de la réalité de la capitale, certains hébergés ont la bonne idée d'avoir comme projet de quitter notre ville pour une autre région, ne serait-ce qu'en fonction du prix de l'immobilier.

Pour que nos résidents puissent avoir l'opportunité d'aller vers un **logement durable**, nous faisons partie de la liste d'attribution de logements de la **Cellule Captation et Création de logements (CCL)**. Elle permet d'obtenir des logements bien évidemment salubres et à des prix réalistes, ce qui représente presque une consécration pour ceux qui en bénéficient. C'est dans ce cadre qu'est né le projet « Coliso », tout nouveau projet de lieu de vie communautaire auquel nous avons été conviés à participer. L'une de nos familles est d'ores et déjà dans les *starting-blocks* pour une entrée courant 2024.

Dans le même ordre d'idée, notre partenariat avec l'agence immobilière sociale **Logement Pour Tous** (LPT) nous offre l'opportunité d'obtenir des logements de transit avec bail glissant qui répondent de manière concrète aux objectifs de la majorité des hébergés. Ces deux types d'offres font presque office de panacée tant il est presque impossible pour nos hébergés aux problématiques multiples d'intégrer le circuit immobilier classique sans perspective autre qu'une vie institutionnalisée. Généralement, ces trajectoires nécessitent un suivi post-hébergement ou en logement accompagnés. Evidemment, nous ne pouvons prétendre prendre en charge l'entièreté de nos résidents qui quitteraient Source pour un logement.

Une nouvelle convention a été signée avec un acteur institutionnel historiquement lié à Source - **Fami-Home** - pour l'accompagnement dans le cadre du projet *Esperanza*. C'est donc avec plaisir que nous raffermissons nos liens afin d'offrir l'opportunité aux anciens hébergés de bénéficier d'un suivi social lors de l'après-Source.



« Cela fait des années qu'une collaboration entre services était souhaitée, c'est maintenant une réalité ! Au-delà d'être un projet motivant, c'est une nécessité. Les familles et plus particulièrement les enfants ont leur voix et veulent l'exprimer. C'est maintenant possible. Cela permet également d'avoir un regard différent sur les travailleurs qui sont vus comme partenaires à part entière et qui permet surtout d'avoir une vision globale de ce qui anime ces familles et ces enfants.

Il est évident que nos compétences sont complémentaires et cette complémentarité est aux services des personnes »²

² - Propos de Robert, Shelly et Kathleen de L'arbre à Bulles. Recueilli par Justin.



LE PROJET COLLECTIF

Bien que 2023 ait été exceptionnelle, nous avons maintenu les lignes directrices des années précédentes, à savoir :

- mettre un maximum de sens derrière les actes posés auprès des hébergés ;
- questionner et adapter notre cadre de travail pour favoriser l'autonomie des personnes ;
- individualiser notre accompagnement psycho-social ;
- prendre en charge l'accompagnement des addictions au sein de la maison d'accueil ;
- établir la façon de travailler un accompagnement social tenant compte des comportements que la consommation et les mécanismes d'addiction induisent ;
- gérer la consommation et les états sous influence au sein d'une collectivité ;
- faire le suivi de la prise de traitement de substitution ;
- canaliser la peur, les préjugés et la répression liés à la question des addictions et la mise en place d'un cadre tendant vers la prévention des débordements ;
- gérer les tensions autour de l'accueil au sein d'une collectivité hétérogène et non médicalisée.

Plutôt que de sanctionner, nous tentons de mettre en place un dispositif, lequel serait adapté à la situation de la personne ainsi qu'à la façon dont se passe son hébergement. Dans la mesure du possible, nous construisons ceci avec elle. Nous espérons utiliser cette approche comme accroche potentielle vers un début de parcours de soins. La consommation au sein de la maison d'accueil n'est pas autorisée et n'a pas pour objectif de le devenir. L'abstinence n'est pas la panacée, pour autant, nous souhaitons avant tout intégrer une consommation la plus éclairée possible et par extension, la moins risquée en toute connaissance de cause et cela, en passant par le dialogue, la communication, lesquelles favorise la création du lien de confiance.

En ce qui concerne les assuétudes, nous demandons aux personnes de gérer leur consommation à l'extérieur et de ne pas revenir dans des états ne leur permettant pas d'avoir un comportement adéquat en collectivité. Ceci dit, là aussi, ne pas respecter cette règle n'entraîne pas un arrêt de l'hébergement d'office, mais une discussion avec la personne puis en équipe de cet/ces épisode(s), et la construction d'une réponse qui nous semble faire sens et offrir la possibilité à la personne de s'en saisir dans son parcours de consommateur. Il nous arrive de faire le constat que, malgré nos différentes tentatives, la personne n'arrive pas à se gérer et par extension, nous non plus. Dans

ce cas, nous proposons à la personne de se réorienter, soit vers une autre structure soit vers une trajectoire de soins, car nous estimons alors que La Rive n'est pas adaptée pour elle. Nous tentons de rester en effet un maximum attentifs à ce que notre cadre et notre façon de travailler ne soient pas préjudiciables pour la personne.

Bref, quelle que soit la situation (consommation en chambre, états sous influence, répétitions, etc.), nous tentons de baser notre réflexion sur ce que l'on connaît de la personne, de remettre les faits dans une vision plus globale, de son parcours mais aussi de ce que l'on connaît de son histoire de vie, de la rendre un maximum actrice de la situation en l'écoutant, discutant avec elle, lui renvoyant nos constats et réflexions, et en prenant donc des décisions qui nous semblent ouvrir l'éventualité de construire quelque chose.

Le retour au 78, rue de la Senne avec une équipe majoritairement nouvelle et jeune tant en âge qu'en expérience, a fait apparaître la pertinence de remodeler le règlement d'ordre intérieur. Les journées sont rythmées par un aménagement d'horaire (permanence, repas, etc.) afin de garantir un cadre sécurisant et sécurisé pour tout un chacun. Ainsi, les repas sont à prendre aux heures prévues et la possibilité de le réserver est ouverte si une démarche administrative a lieu à ce moment-là.

Les tâches communautaires doivent être réalisées dans les heures prévues à cet effet. Une remise des clés entre 10h et 12h45 a été initiée. Cela donne la possibilité pour les travailleurs sociaux de faire le tour des chambres pour constater l'hygiène et la propreté de celles-ci sans que l'hébergé soit encore en train de dormir. Mais également l'opportunité de régler les menus travaux qui s'imposent à nous, tels que la réparation d'un robinet ou la pose d'un nouveau rideau.

C'est aussi s'assurer que la personne suivante trouvera une chambre entretenue correctement. Maintenir un environnement digne favorisera aussi la future gestion. Le fait de tenir en ordre son environnement favorise la gestion autonome de son logement.

Par ailleurs, les tâches communautaires susmentionnées ont maintenant deux créneaux horaires, dont l'un commence à 10h, l'obligation implicite de quitter sa chambre par la remise des clés fait vivre la communauté de la maison.

À travers ses différentes réflexions et évolutions de notre cadre, nous tentons donc, à notre niveau, de proposer un dispositif ancré dans le réel de la personne, qui ne diabolise ni ne banalise pas la question des addictions, mais qui permette, on l'espère, de prendre la personne « là où elle est », sans l'enfermer dans nos propres projections et peurs, de façon à pouvoir l'accompagner vers ce qu'elle estime être un « mieux-être » pour elle.

FORMATIONS

Courant de cette année, les formations sont revenues au centre des préoccupations. En effet, La Rive étant bénéficiaire d'une équipe composée en majorité de profils jeunes tant en âge qu'en expérience, il était fondamental que celle-ci s'outille pour faire face de manière créative à toute sorte de situations qui peuvent, au premier abord, paraître exceptionnelles.



De ce fait, la grande majorité de l'équipe s'est formée à la **lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**. Ces formations ont lieu à l'AMA et sont décomposées en plusieurs modules. Chaque nouveau membre de l'équipe ainsi que ceux qui ont déjà une longue expérience ont bénéficié du module introductif. L'intégralité de l'équipe part avec une connaissance de base commune de cette problématique qui peut toucher à la fois nos familles, nos couples et nos personnes isolées.



Par ailleurs, la formation « **hygiène & préca-rité** », initiée par « Infirmier de Rue », nous a permis d'appréhender au mieux les hébergés pour lesquels s'avère nécessaire un travail sur l'hygiène corporelle et les conséquences individuelles et collectives qui en découlent. Dans le même registre, des outils concrets tel que le « Galymede » ont été fournis, ceux-ci permettant d'alimenter une conversation concernant l'hygiène d'une part, et la consommation d'alcool d'autre part.



Ensuite, c'est la **formation de secouriste** octroyée par la « Croix Rouge » qui sera reçue par chaque travailleur de Source. Durant 3 jours, plusieurs membres de La Rive ont bénéficié de l'apprentissage des premiers gestes en cas d'incident, de l'hémorragie à la brûlure en passant par la réanimation ; ce sont, entre autres, des situations que nous

pouvons prendre en charge si la situation l'exige. Il n'y a bien sûr aucune prétention à devenir un urgentiste mais bien une prise en charge adaptée et rapide et gérer une situation de crise de façon efficiente.



En lien avec l'an 2022, l'une de nos membres à continué son cycle de la formation « **Penser & Agir** » proposée par le CEPAG.



La coordination, dont c'est la première responsabilité, s'est formée au **management** durant 4 jours au CEFIP. Cela lui a permis de s'armer pour réaliser les entretiens individuels, faire des feedbacks constructifs, déléguer les tâches de manière effective et animer les réunions.

À l'instar de la formation sur les violences conjugales en plusieurs modules, il apparait important que l'équipe dans son ensemble ait une base théorique commune, afin que les discussions en réunion et les prise de décisions se fassent sur un même pied d'égalité, dont le discours est axé sur des connaissances acquises et objectives de concept théorique. Mais pour aller plus loin, l'idée sur le moyen et long terme, c'est que chacun puisse s'expertiser dans l'un ou l'autre domaine afin d'avoir le spectre d'intervention le plus large possible au vu de notre institution et sans oublier les personnes ressources issues de notre réseau. Le sans-abrisme est un phénomène résolument complexe, et chaque individualité qui y est confrontée nécessite, au sein d'une maison d'accueil, d'être reçue par des professionnels formés tant au travail social qu'à l'hébergement de personnes issues de la précarité.

Dans un autre registre, tout de même lié aux formations au sens strict, nous avons soutenu l'accueil de stagiaires. Lors de cette année, nous avons donc accompagné dans leur processus d'apprentissage pas moins de 3 étudiants, plus encore si l'on compte les journées d'immersion d'étudiantes françaises venues échanger avec nous pendant une semaine. Ces étudiants venaient d'horizons différents, de l'éducatrice spécialisée à l'assistante sociale en passant par les sciences de la famille et de la sexualité.



« Je pensais que c'était plus administratif et que j'aurais moins de contact avec les hébergés, qu'il y avait une distinction entre éduc et AS mais comme vous êtes tous devenus travailleurs sociaux, ce n'est pas le cas. C'est pertinent, j'ai été agréablement surprise d'avoir justement autant de contacts avec les personnes, c'est important je trouve. La distinction entre AS et éduc et l'idée d'être "travailleuse sociale" sera d'ailleurs mon sujet de mémoire.

Il y a quelque chose qui m'a surpris positivement, c'est la solidarité entre les hébergés. Je ne m'y attendais pas, j'imaginai que la plupart resteraient de leur côté mais pas du tout. Il y a une vraie dynamique de groupe qui s'est installée et que j'ai pu observer concrètement. C'était une belle surprise pour moi. »³

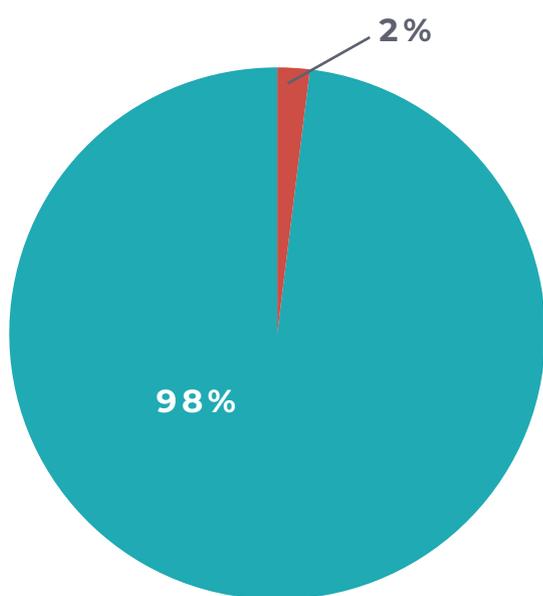
3 - Propos de Nisrine, stagiaire BAC assistante sociale.



ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2023

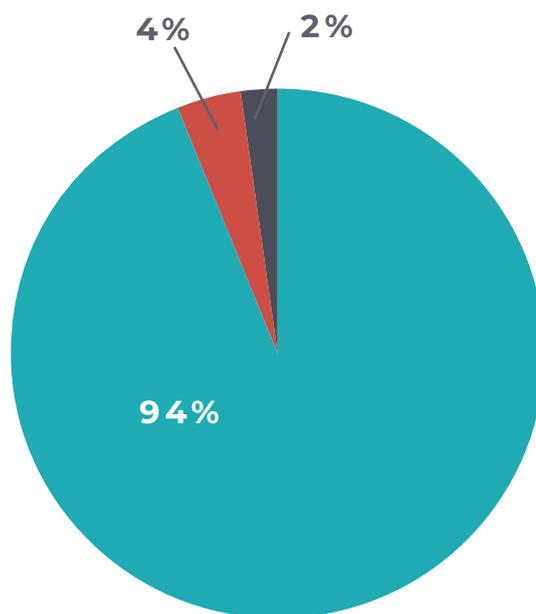
HÉBERGEMENT

Modalité d'accueil



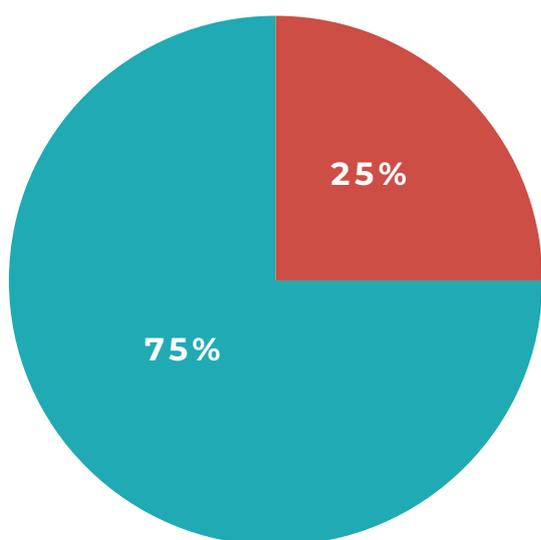
- Téléphone
- Permanence

Récurrence dans la M.A.



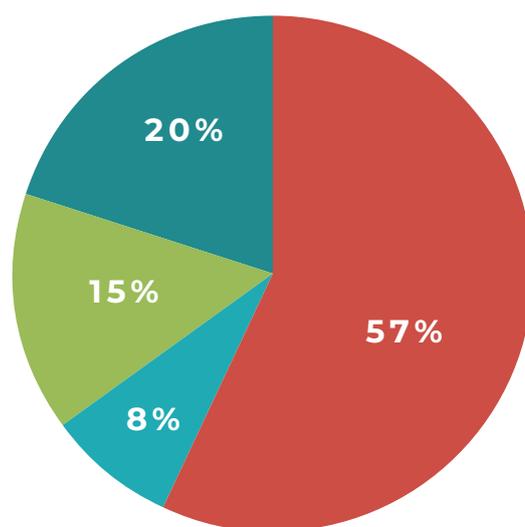
- 1^{er} séjour
- 3^{ème} séjour
- Inconnu

Statut individuel



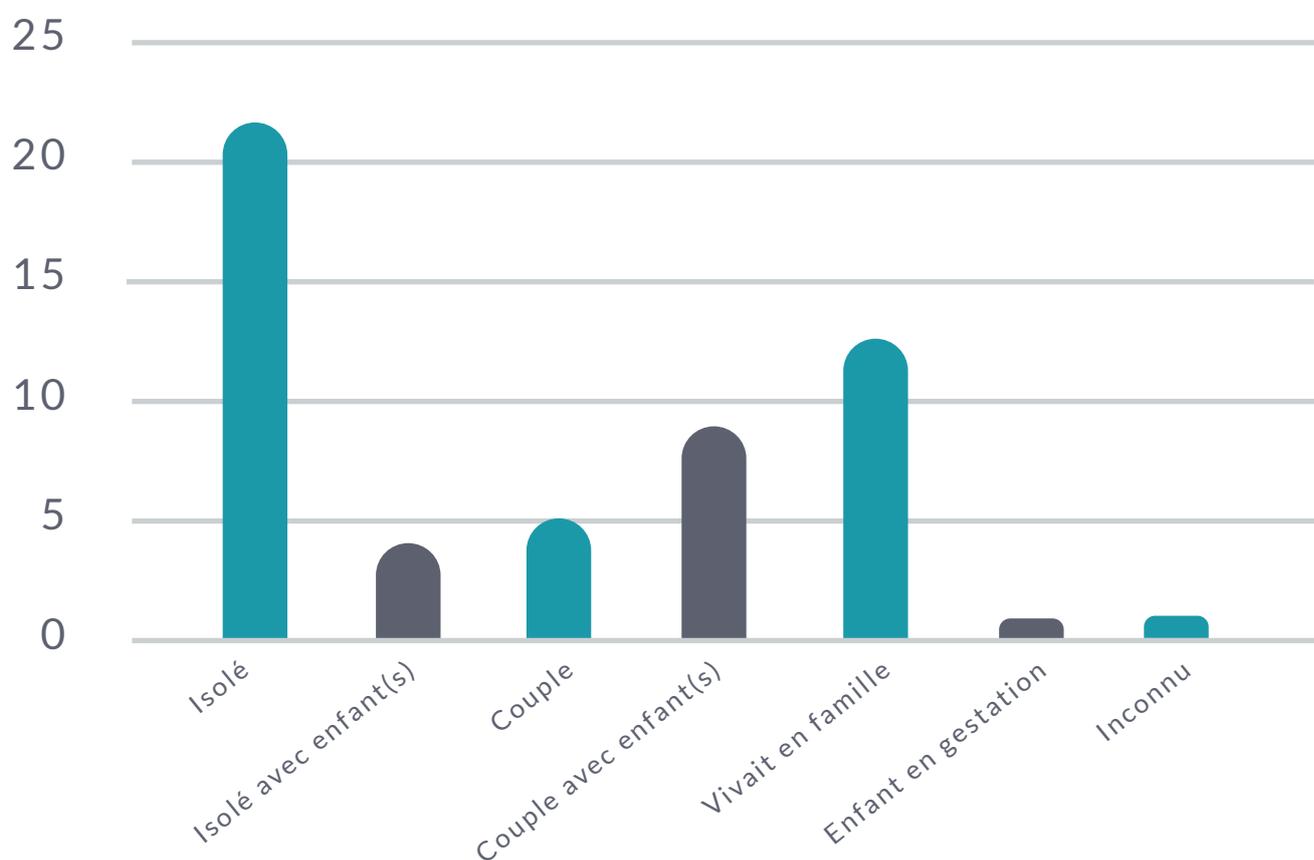
- Adulte
- Enfant accompagnant

Composition de ménage veille de l'accueil

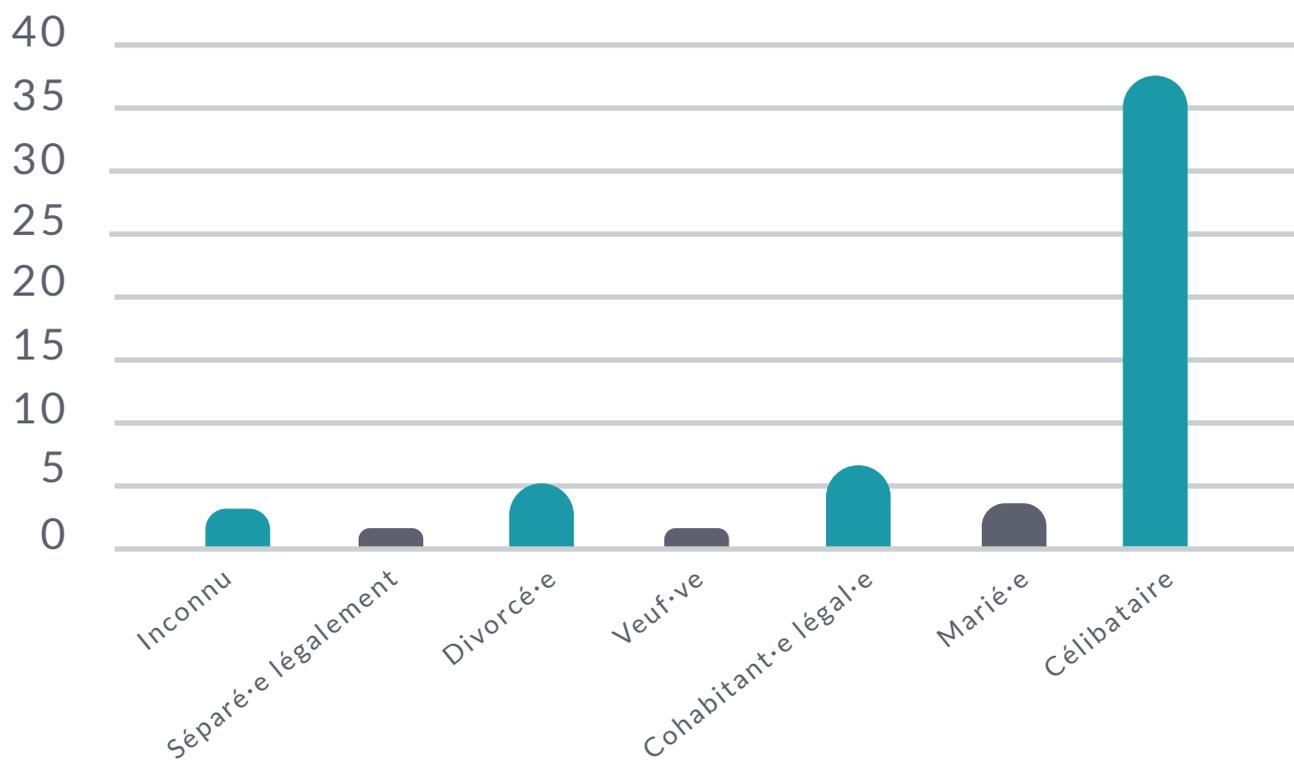


- Isolé sans enfant
- Couple sans enfant
- Isolé avec enfant
- Couple avec enfant

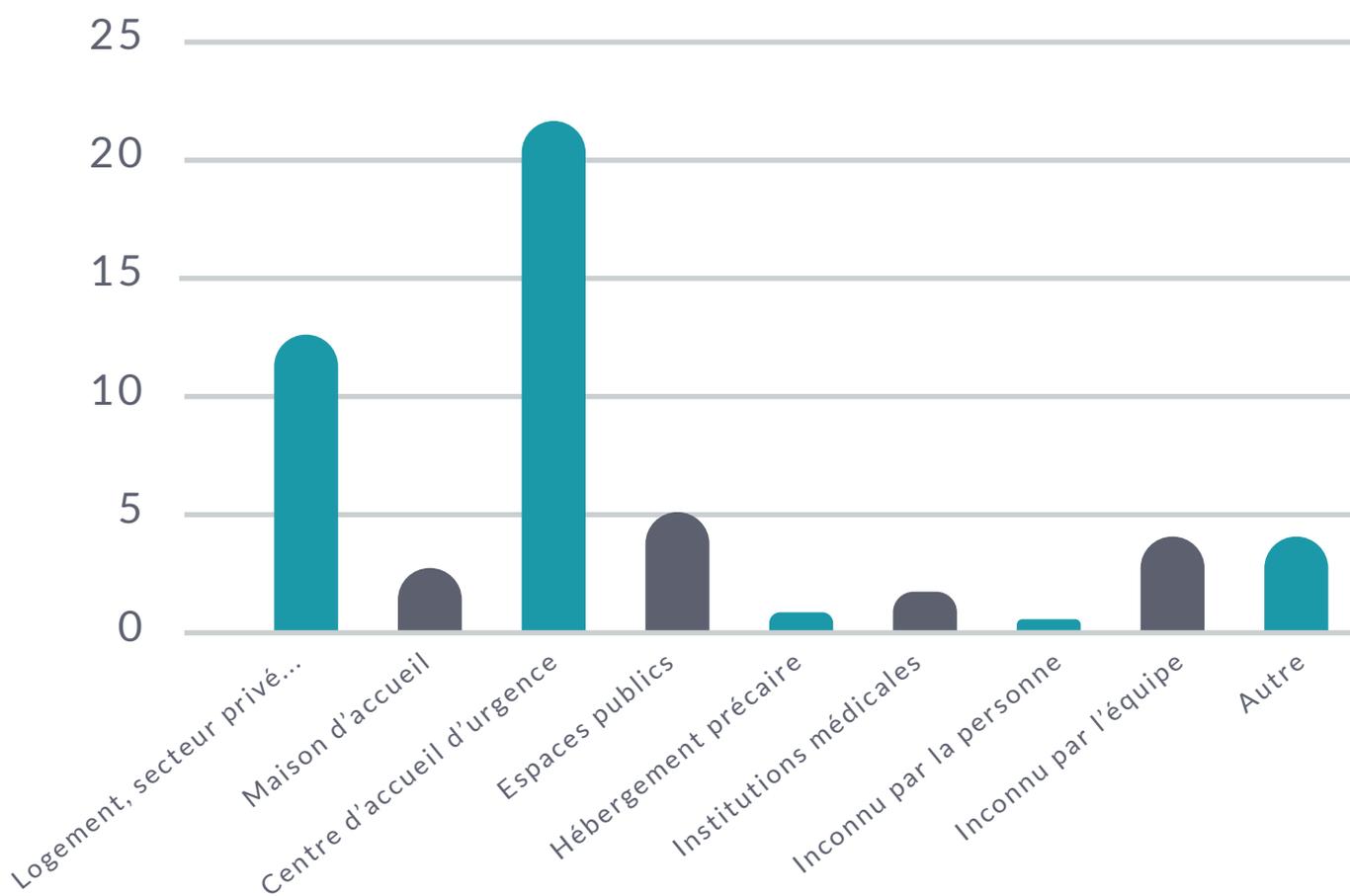
Situation prédominante la veille de l'accueil



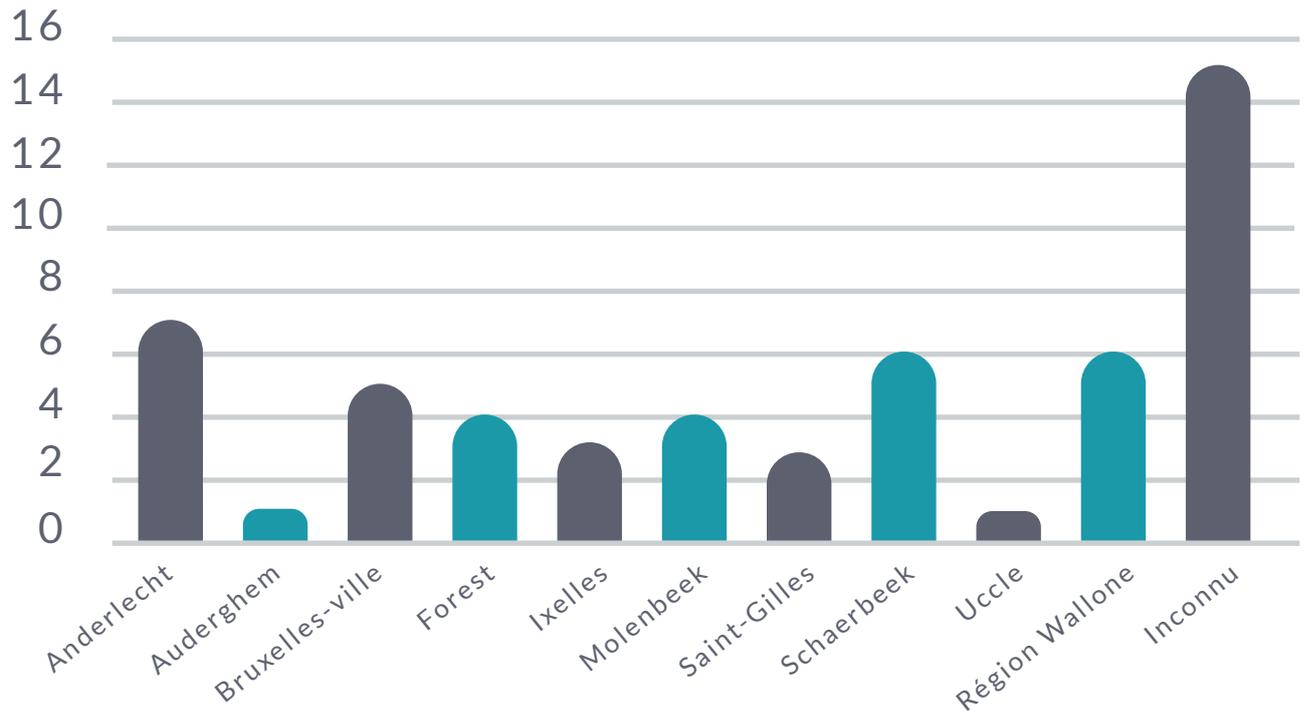
État civil



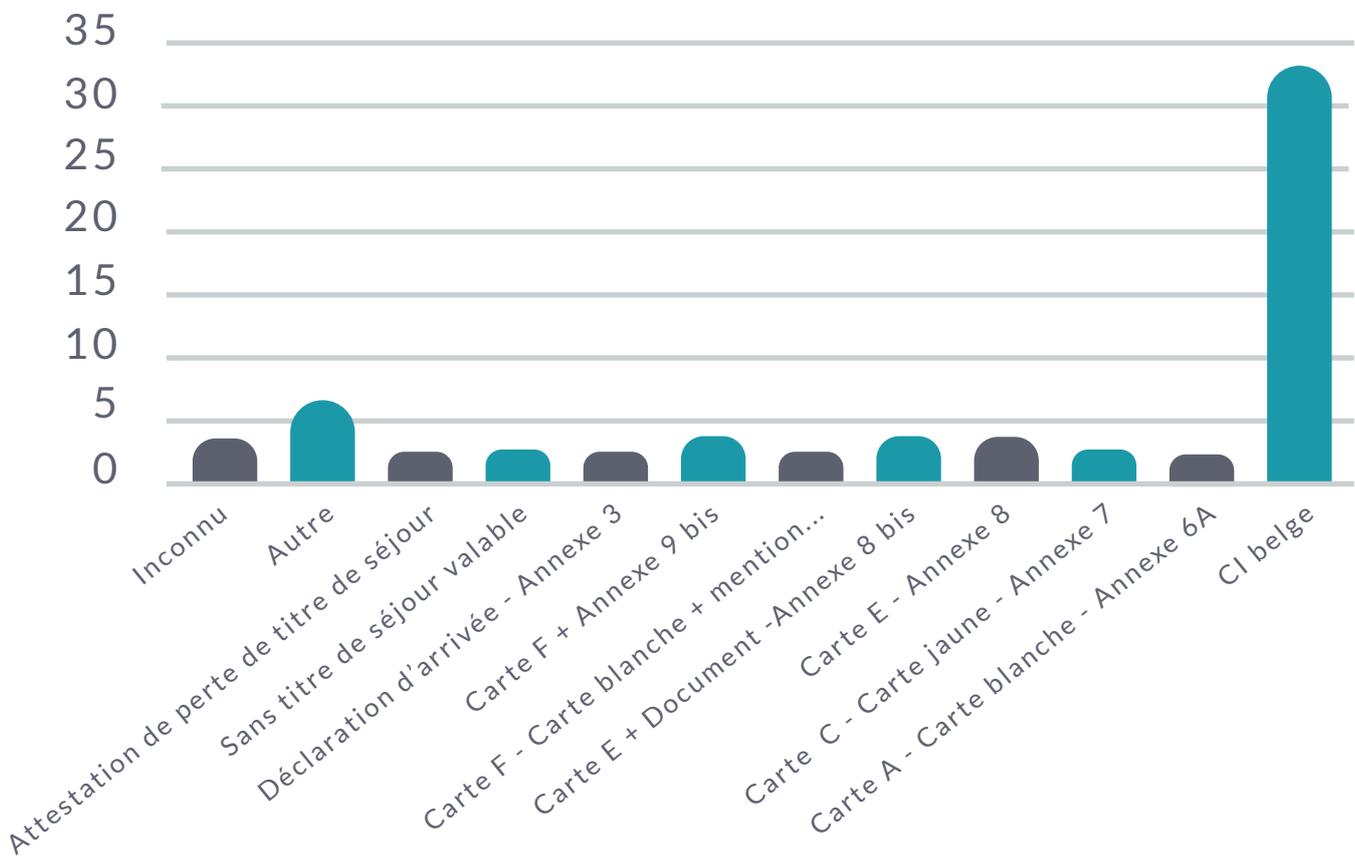
Lieu de vie la veille de l'accueil



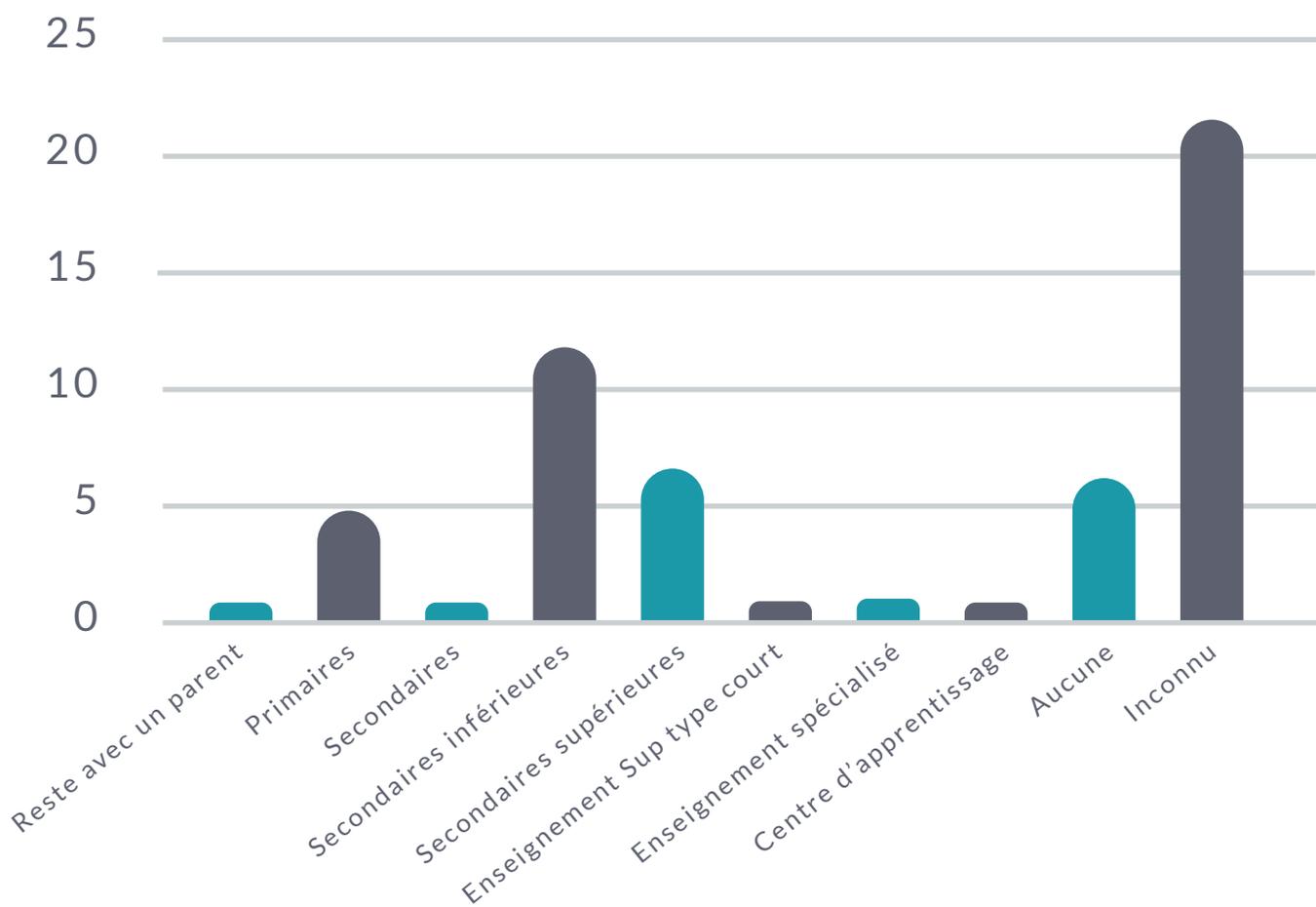
Dernier domicile



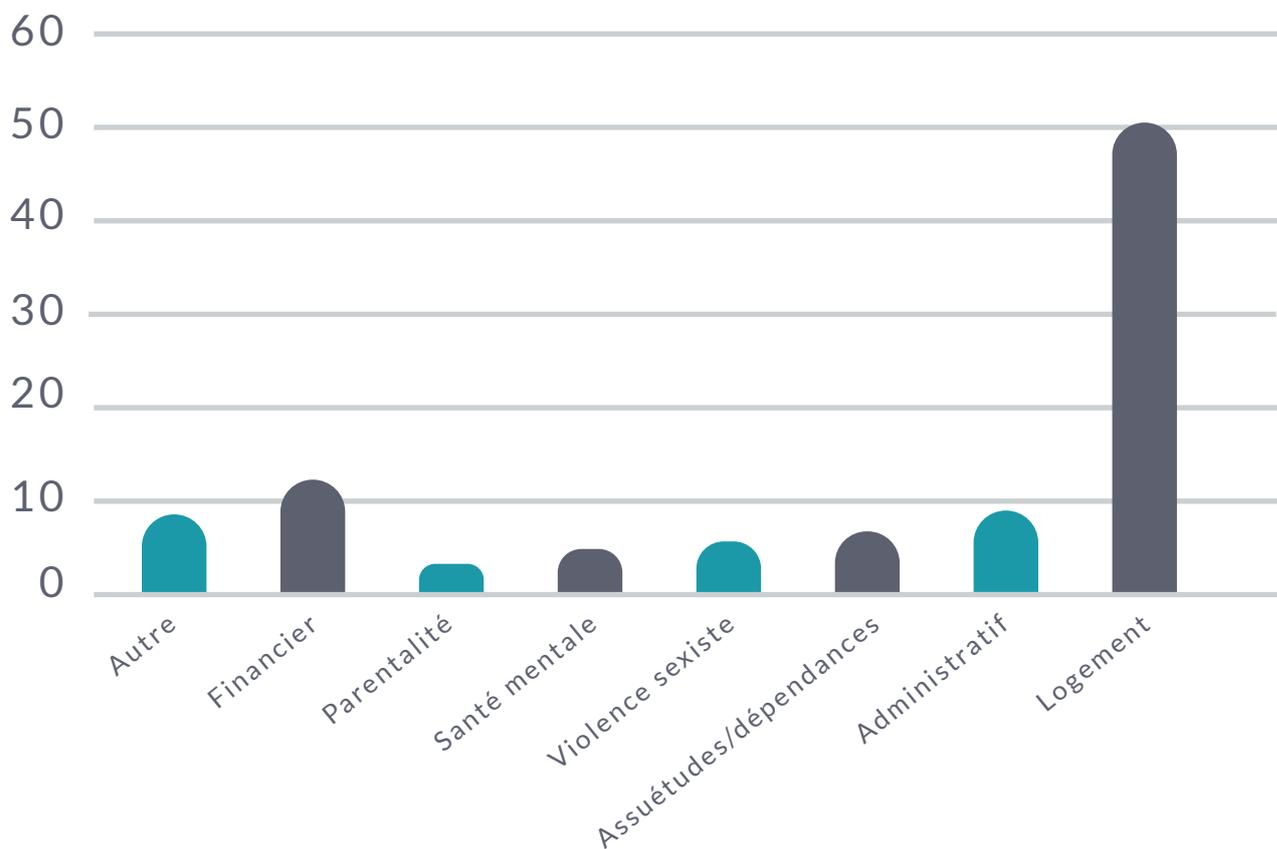
Titre de séjour



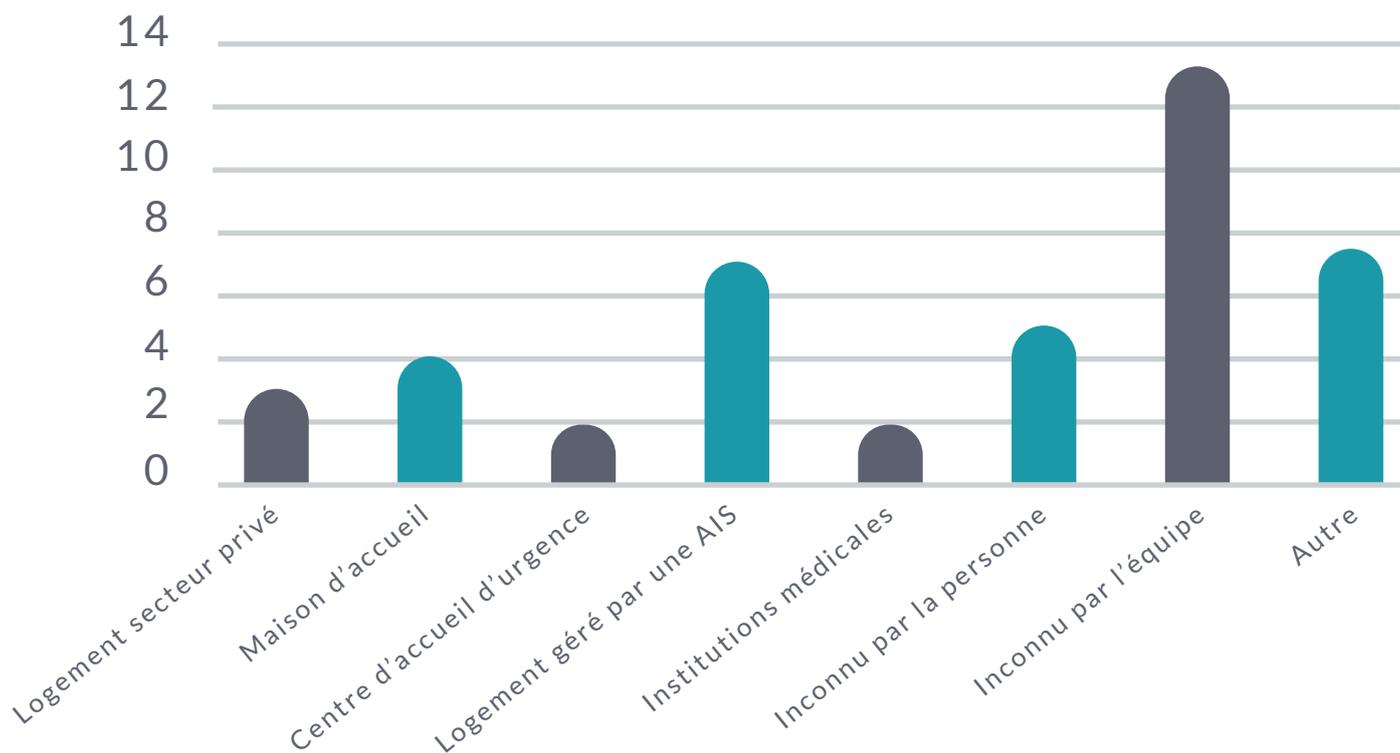
Scolarité



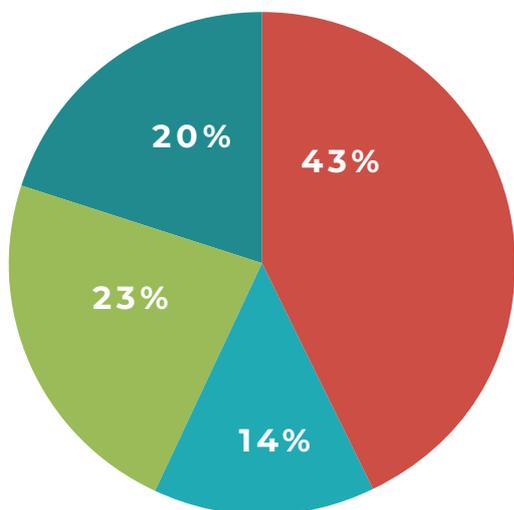
Motifs d'entrée selon l'utilisateur



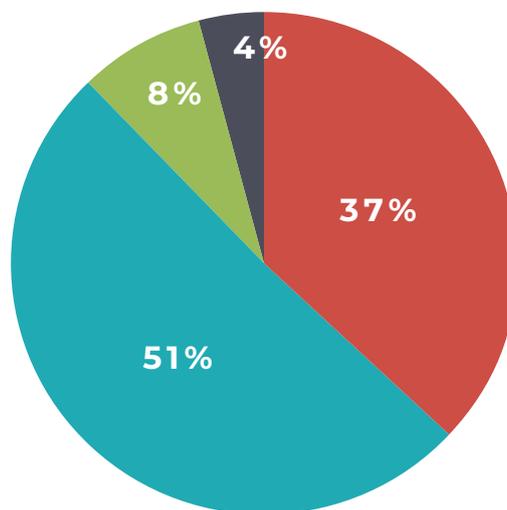
Destination à la sortie



Motif de sortie



Couverture des frais de séjour demandée à l'hébergé



■ Départ volontaire préparé avec la M.A.

■ Départ volontaire non-préparé avec la M.A.

■ Départ non-volontaire du fait de la M.A.

■ Rupture du fait d'une situation/d'une instance extérieure

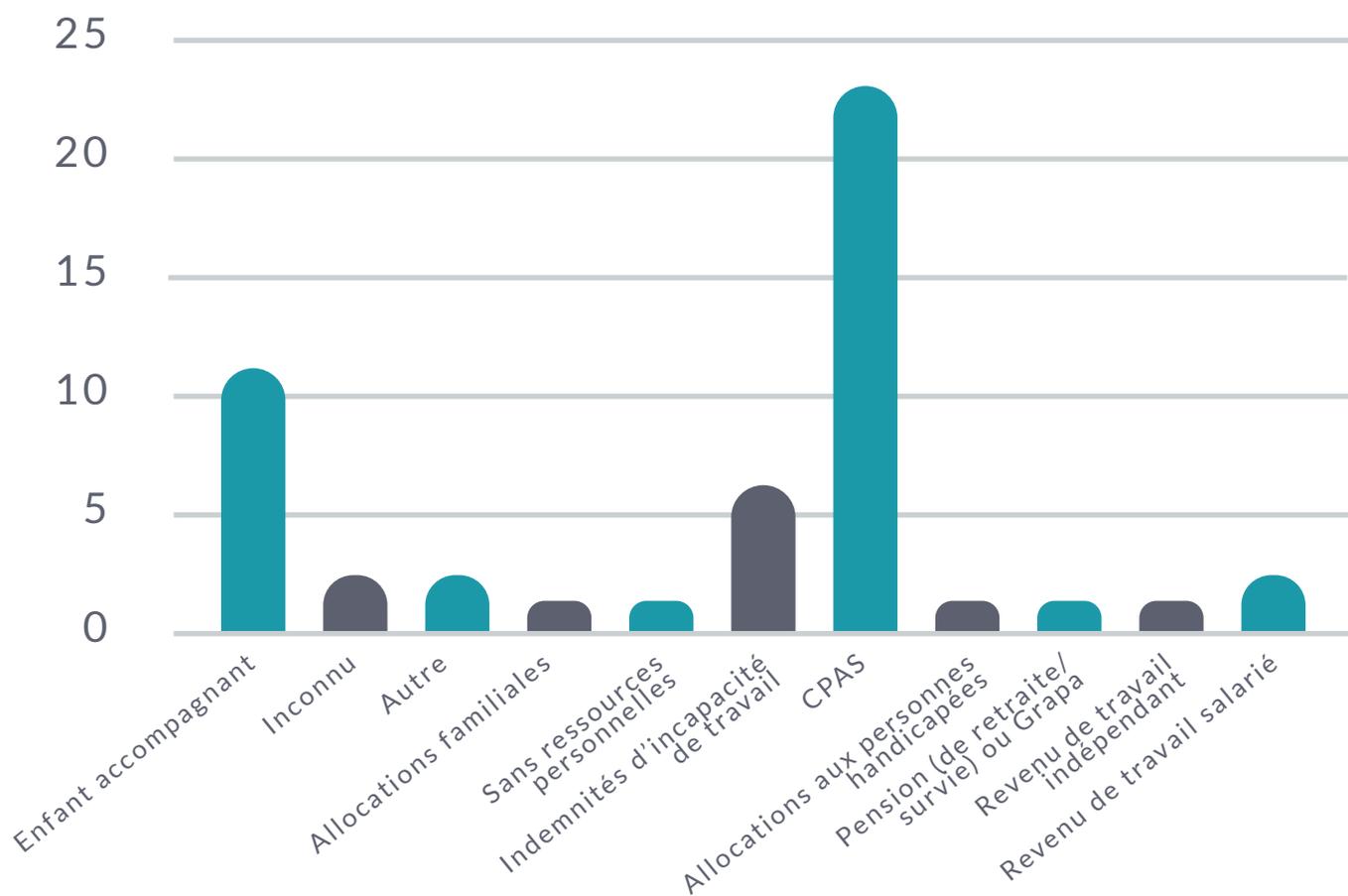
■ CPAS

■ Ressource de la personne

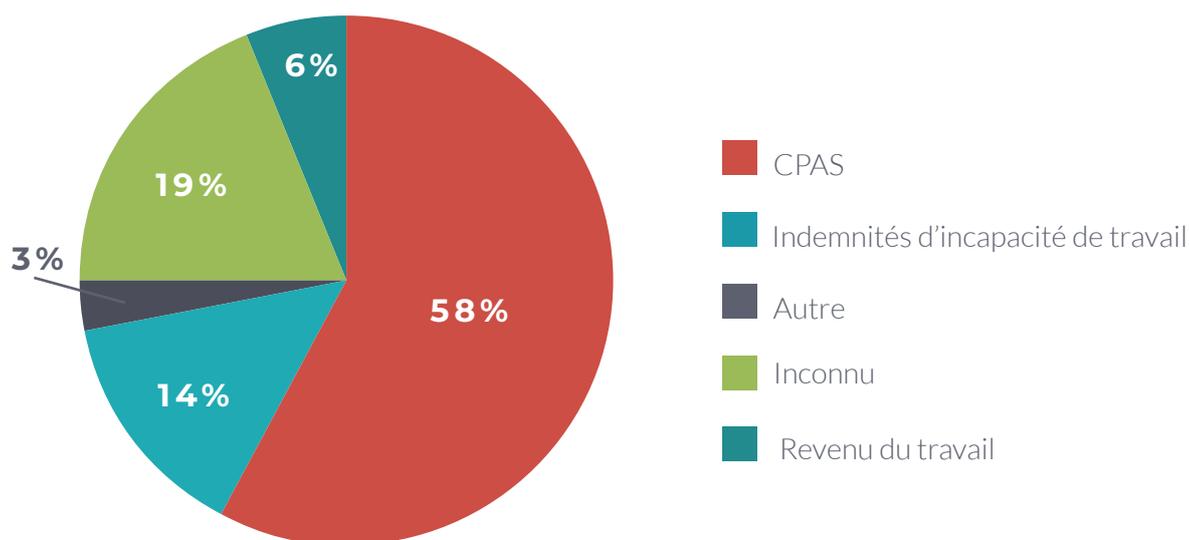
■ Enfant accompagnant (pas d'application)

■ Autre

Situation financière en entrée



Situation financière à la sortie



STATISTIQUES DIVERSES

Nombre de séjours
ouverts

29

Nombre de séjours
fermés

44

Nombre de séjours
totaux sur la période

64

Pourcentage
d'occupation

95,4%

Nombre d'hommes
de + de 18 ans

40

Nombre d'hommes
de - de 18 ans

7

Nombre de femmes
de + de 18 ans

9

Nombre de femmes
de - de 18 ans

8

Nombre de familles

9

Nombre de familles
avec 1 enfant

2

Nombre de familles
avec 2 enfants

2

Nombre
d'isolé·es

35

Nombre de familles
avec 3 enfants

3

Nombre de familles
avec 4 enfants

2

Nous pouvons donc constater que la majorité des personnes faisant une demande d'hébergement à La Rive sont issues des **centres d'urgence** tel que le Samu Social, ce qui n'est guère étonnant au vu de la localisation de notre maison d'accueil. Cependant, un deuxième constat réside dans le fait qu'il y a une augmentation de nouvelles personnes qui sont issues de logements privés, pour la plupart locataires, qui nous sollicitent car ils sont menacés d'expulsion et ont une période relativement courte pour trouver une solution.

Par ailleurs, et sans surprise ce sont les **allocataires du revenu d'intégration sociale** qui sont surreprésentés. Bien que ce soit une constante d'année en année, cela s'explique malgré tout par le fait qu'un individu sans abri avec un parcours de vie spécifique, doit pouvoir réintégrer ses droits les plus fondamentaux et cela passe par une demande au CPAS.

Ce sont ensuite les personnes avec des revenus de la **mutuelle** qui suivent ce mouvement, ex-aequo avec ceux touchant des **allocations de chômage**.

En ce qui concerne les sorties, notre accueil, caractérisé par peu de contraintes (horaires, sortie de la maison, délogement, gestion financière...), constitue l'une de nos forces. Au-delà du simple fait de cohabiter, cette situation peut aboutir à des cas où l'hébergement prend une fin indésirable pour toutes les parties impliquées en raison de violences physiques ou morales. Malheureusement, nous avons dû prendre la décision de mettre fin à l'hébergement d'un certain nombre de personnes pour non-respect des règles, principalement en raison de violence

Dans un autre registre, nous avons rencontré quelques difficultés à stabiliser les familles lors du dispositif hivernal mais une fois le printemps arrivé, tout est rentré dans l'ordre à ce niveau. De ce fait, et outre les parents, une dizaine d'enfants ont séjourné chez nous durant l'année 2023 pour notre plus grand plaisir.

Des couples avec des problématiques spécifiques sont également venus, d'abord peu stables, ensuite cela s'est régularisé. Et bien entendu, la majorité des individus passant chez nous sont les hommes isolés et cela reste stable par rapport aux années précédentes.

POST HÉBERGEMENT

De manière systématique, lorsque des résidents (seul, en couple ou en famille) quittent une maison d'accueil pour intégrer un logement, nous les aidons à préparer leur départ et leur installation en mettant à leur disposition :

- une aide pour la recherche et l'achat à prix réduit de meubles ;
- un stock de meubles pour les aider dans leur relogement ;
- des kits contenant de la vaisselle, des produits d'entretien et des denrées alimentaires pour démarrer leur nouvelle vie ;
- une assistance pour le déménagement, l'installation et le montage des meubles.

Nous les aidons également dans les démarches administratives, notamment en les aidant à :

- suivre la demande de premier mois de loyer et de garantie locative auprès des CPAS compétents ;
- demander une prime d'installation si celle-ci est disponible ; Transférer leur dossier lorsque la personne émarge au CPAS
- ouvrir des compteurs et procéder à la domiciliation.

De manière complémentaire, nous avons mis en place deux projets spécifiques de logements de transition en partenariat avec l'association AIS Logement Pour Tous. Nous disposons de deux immeubles d'appartements situés à proximité de notre maison d'accueil, ce qui nous permet de proposer à nos résidents la possibilité d'accéder à des appartements à des tarifs compétitifs après leur séjour chez nous. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en fonction de leur situation.

L'objectif de ces logements de transit, qui sont temporaires, est d'aider nos résidents à retrouver leur autonomie et à faciliter leur transition vers un logement indépendant. Après une période de 18 mois, le locataire peut conclure un bail classique pour rester dans le logement et maintenir sa stabilité. En contrepartie, nous avons accès à 4 logements de transit supplémentaires par an grâce à la convention que nous avons signée avec Logement Pour Tous.

Nous avons également lancé un autre projet de

logement de transition «classique» en collaboration avec Logement Pour Tous. Ce projet permet à des personnes ayant une certaine autonomie mais ayant du mal à trouver un logement rapidement de quitter notre maison d'accueil pour un logement autonome temporaire. Ils ont la possibilité de renouveler leur séjour de 18 mois avec pour objectif de trouver un logement permanent à l'issue de cette période.

Ils sont soutenus dans cette recherche par le service d'habitat accompagné « S.Ac.A.Do », de l'Ilot ainsi que par Fami-Home. Ce projet nous permet de mettre à disposition de nos hébergés 3 à 4 logements de ce type par an.

Pour mettre en place ces projets de logements post-hébergement, il est crucial de construire un réseau de soutien autour de la personne pour l'aider dans sa transition vers l'autonomie.

Ainsi, nous cherchons constamment à établir des partenariats qui seront bénéfiques à la personne durant son séjour chez nous et qui pourront également la soutenir après son départ.

Depuis le 1er juillet 2016, ces missions de suivi post-hébergement ont été reconnues comme faisant partie intégrante de nos missions de base, et sont donc partiellement financées par la COCOF. Nous avons pu valoriser 0,5 ETP de notre équipe existante pour ce type de missions, qui étaient auparavant financées sur nos fonds propres.

Nous avons ainsi clarifié notre travail de post-hébergement, qui consiste notamment à aider les personnes lors de leur départ pour leur logement en préparant le déménagement, en fournissant des colis, et en les aidant dans les démarches liées au premier mois de loyer et à la garantie locative.

Ensuite, il y a le travail d'accompagnement à domicile après le départ de la maison d'accueil, en lien (ou pas) avec un autre service d'accompagnement. Nous rencontrons, de façon plus ou moins régulière et intensive en fonction de la situation les personnes à domicile afin de les accompagner dans la réalisation de leur projet.

Enfin, le travail de maintien du lien dans un parcours de soins/de vie, tant avec la personne qu'avec les différentes institutions gravitant autour d'elle.

Différents critères sont pris en compte pour proposer ce suivi à nos hébergés :

- évaluation du degré d'autonomie de la personne, en équipe et/ou en co-répondance ;
- capacité de la personne à gérer la solitude future ;
- besoins en termes d'aide administrative dans la transition vers le logement ;
- qualité du lien qui a été construit durant l'hébergement ;
- maintien de la continuité du lien dans le parcours/le trajet de soins de la personne ;
- possibilité d'une transition vers un service d'accompagnement externe, qui sera présent à plus long terme.

QUELQUES CHIFFRES

Type de ménage

Homme seul	8
------------	---

Composition du ménage

Homme seul	8
------------	---

Nombre de membres du ménage dans la tranche d'âge

De 25 à 30 ans	4
De 31 à 39 ans	1
De 50 à 59 ans	2

Problématiques rencontrées par le ménage

Logement	6
Déménagement	5
Rupture familiale	3
Difficultés financières	7
Endettement	4
Difficultés administratives	5
Juridique	3
Emploi	3
Santé physique	1
Santé mentale	2
Assuétudes	3
Solitude	2
Parentalité	3
Autre	2

Revenus du ménage (pendant l'année écoulée)

Travail	1
Chômage	2
RIS ou autre aide sociale	5

Type de logement occupé

AIS	3
De transit	5
D'insertion	0

Type de bail contracté

Classique -1an	3
Glissant	1
Convention d'occupation	2
Autre	2

Difficultés liées au logement actuel

Trop petit	1
Inadéquat	1
Difficultés de gestion du logement	2
Difficultés d'installation dans le logement	2

Lieu(x) de vie fréquenté(s) par le ménage au cours de l'année

Rue	1
En logement propre	7

Fréquence de l'accompagnement (tous types de démarches confondues)

Au moins 12 interventions sur l'année (ponctuel)	5
Moins de 12 interventions sur l'année (léger)	3

L'accompagnement de ce ménage implique au moins

Un accompagnement physique vers un autre service	2
Une visite à domicile	6
Une rencontre en permanence sociale	5
Un contact téléphonique	7
Une participation aux activités collectives	2

Démarches réalisées avec la personne (ou le ménage)

Administratif	7
Finance, revenus	5
Endettement	4
Gestion budgétaire	2
Justice, soutien juridique, droit de séjour	1
Déménagement	6
Logement	7
Emploi/formation/scolarité	4
Santé physique	2
Santé mentale	2
Assuétudes	2
Aide alimentaire	4
Lutte contre la solitude	3
Soutien à la parentalité	2
Ruptures familiales	3

L'accompagnement post-hébergement est réalisé en partenariat avec un service de

Logement	6
Santé mentale	1
Assuétudes	1
Finance/endettement	1
Justice	2
Bien-être	0
CPAS	1
Aide sociale généraliste	2
Autre	1

Raisons pour lesquelles l'accompagnement est clôturé

Durée convenue est atteinte	2
D'un commun accord - avec relais	3
À l'initiative du service	2

Lieu de vie de la personne à la clôture du dossier

Toujours en logement	6
En rue	1

Comment a évolué la situation générale du ménage ?

S'est stabilisée	4
S'est améliorée	2
S'est dégradée	2

Le suivi post-hébergement a conduit à

Une stabilisation de la situation	5
Une amélioration de la situation	1
Pas d'effet	2



« Oui oui, tout va bien. J'ai un nouvel emploi et je vais me marier fin d'année ! »⁴

4 - Contact avec un ancien hébergé en post-hébergement.

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

La mission de logement accompagné est complexe, mais elle est essentielle dans notre secteur pour offrir aux individus toutes les clés pour qu'ils puissent réaliser pleinement leur projet, tout en respectant leur dignité humaine. L'objectif final est de construire une solution durable et à long terme, où les services sociaux pourront disparaître car les personnes seront devenues autonomes dans leur logement et dans leur vie.

Il serait bénéfique, pour certains types d'accompagnement, de proposer un cadre plus flexible et prolongé. Dans certains cas, la maison d'accueil pourrait continuer à fournir des services d'accompagnement à domicile en tant que service principal, ou en coordonnant le réseau de soutien autour de la personne, ou en s'appuyant sur des services complémentaires spécialisés pour une partie de l'accompagnement.

Cependant, les services d'accompagnement à domicile « généraux » sont souvent surchargés et ont des listes d'attente. Il peut arriver que des logements soient disponibles et que les personnes hébergées soient "prêtes" à y emménager, mais

qu'il n'y ait pas de place dans le service d'accompagnement choisi, ce qui peut retarder ou empêcher l'entrée en logement.

Ainsi, étendre la durée de certains suivis post-hébergement à un accompagnement à domicile souple, sans limite de temps et actif à moyen et long terme, avec des périodes d'intensité variable, pourrait libérer du temps de travail pour assurer le suivi initial et faciliter la transition vers d'autres services.

Néanmoins, nous souhaitons maintenir une collaboration avec d'autres ressources existantes, en particulier pour la prise en charge de problèmes spécifiques tels que les addictions, les troubles de santé mentale, le handicap, etc. Nous avons déjà établi un réseau de partenaires solide pour ces nouvelles formes d'accompagnement, et nous continuerons à mobiliser ces partenaires. Le maintien de ce travail de réseau demande également du temps et il est important de veiller à ce que différents intervenants/services soient présents pour aider la personne.

QUELQUES CHIFFRES

Type de ménage

Homme seul	3
Femme seule	1

Composition du ménage

Nbre Homme	3
Nbre femme	1

Nombre de membres du ménage dans la tranche d'âge

De 50 à 59 ans	4
----------------	---

Problématiques rencontrées par le ménage

Logement	2
Déménagement	1
Rupture familiale	1
Endettement	3
Difficultés administratives	2
Emploi	1
Santé physique	3
Santé mentale	1
Assuétudes	2
Solitude	2
Parentalité	1

Revenus du ménage (pendant l'année écoulée)

Mutuelle	1
RIS ou autre aide sociale	3

Type de logement occupé

AIS	2
Privé	1
De transit	1

Type de bail contracté

Classique - 1 an	1
Classique - 9 ans	1
Glissant	2

Difficultés liées au logement actuel durant l'année écoulée

Mauvaises conditions	1
Mal situé	1
Autre	1

Est-ce que le logement du ménage accompagné a été trouvé dans le cadre d'un partenariat(s) avec des gestionnaires de logements (non obligatoire) ?

Propriétaires privés	1
Agences immobilières sociales	3

Situation géographique du logement

Sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale	4
---------------------------------------------------------	---

Difficultés rencontrées par le ménage durant l'année écoulée

Difficultés de gestion du logement	2
Difficultés avec le-la propriétaire	2
Difficultés avec le voisinage	1
Difficultés avec l'environnement	2

Fréquence des visites à domicile durant l'année écoulée

2 visites par mois	4
--------------------	---

Fréquence des contacts avec le ménage accompagné durant l'année écoulée

Plusieurs fois par mois	4
-------------------------	---

Accompagnement psychosocial réalisé avec le ménage durant l'année écoulée

Intensif (+ de 2 actions/ interventions par mois)	1
Ponctuel (- de 2 actions par mois)	2
Aucune intervention sur l'année	1

Accompagnement budgétaire réalisé avec le ménage durant l'année écoulée

Ponctuel (- de 2 actions par mois)	3
Régulier (2 actions/ interventions par mois)	1

Accompagnement administratif réalisé avec le ménage durant l'année écoulée

Ponctuel (- de 2 actions par mois)	3
Régulier (2 actions/ interventions par mois)	1

Accompagnement réalisé en partenariat(s) avec un ou des service(s) d'aide du secteur (formel ou informel)

Logement	3
Santé physique	2
Santé mentale	4
Assuétudes	3
Finance/endettement	2
CPAS	2
Aide sociale généraliste	3
Emploi	2

Au regard de l'année écoulée, l'accompagnement en logement conduit à

Une stabilisation de la situation	3
Une amélioration de la situation	1
Une dégradation de la situation	1

Raisons pour lesquelles l'accompagnement est clôturé

Fin volontaire de la personne préparée avec le service	1
--------------------------------------------------------	---

Revenus du ménage à la fin de l'accompagnement (au moment de la clôture, du non-renouvellement de la convention)

Mutuelle	1
----------	---



CONCLUSION

En raison de la prolongation des travaux dans notre bâtiment situé au 78 rue de la Senne, nous avons poursuivi la location du TrainHostel. Parallèlement, un déménagement institutionnel a marqué la conclusion du projet d'envergure qu'était Home Less Vincula, ainsi que la période passée au TrainHostel. À la fin du mois de mars, nous sommes retournés dans nos nouveaux locaux flambant neufs avec une partie des personnes hébergées.

Ce retour au 78 rue de la Senne a permis plusieurs développements importants, notamment le renouvellement de notre ROI et la stabilisation de l'équipe. De plus, il a permis d'approfondir l'expertise des membres de l'équipe sur diverses questions, allant de l'accompagnement des personnes souffrant de dépendances à la gestion des violences intrafamiliales.

Par ailleurs, l'année 2023 a marqué le début de la construction d'une base solide pour notre maison d'accueil. Cette étape, cruciale et indispensable, constitue un jalon important pour notre organisation.

Par rapport à l'accueil de notre public, La Rive insiste sur les trajectoires de vies individuelles, parfois collectives, et favorise ainsi l'autonomie des individus et la revalorisation de leur droit les plus élémentaires.

On a tendance à considérer que le sans-abrisme est une problématique liée uniquement au logement, ignorant ainsi son caractère général et ses

multiples facettes. En réalité, le simple fait d'être « sans chez soi » ne reflète qu'une partie de la réalité. Cela ne prend pas en compte les problèmes d'addictions, de suivi judiciaire, de violence familiale, d'alcoolisme, les difficultés d'accès aux soins, ainsi que la perte de repères temporels et spatiaux, entre autres.

Le travail effectué à La Rive vise à donner une voix à ces personnes et à mettre en lumière la pertinence de leurs expériences.

En outre, notre institution est animée par le respect des conditions conformes à la dignité humaine. En étant à taille humaine, nous avons la chance de pouvoir baser notre travail sur un principe fondamental : l'individu.

Cependant, nous constatons depuis longtemps les difficultés pour chacun d'accéder à des solutions durables. L'une des constantes, non seulement au sein de notre association mais aussi dans la société dans son ensemble, est l'augmentation de la pauvreté.

De nombreux projets ont été mis en place, de nombreuses personnes ont franchi nos portes et de nombreuses motivations de la part des travailleurs ont enrichi cette année, marquée par la transition et la réappropriation des années précédentes. Nous avons hâte d'évaluer, de questionner nos pratiques afin de les rendre aussi efficaces que possible et de perpétuer le sens qui anime nos interventions, chaque jour.



Source_{asbl}

SITE INTERNET

www.sourcesabl.be

ADRESSE

Rue de la Senne 78,
1000 Bruxelles

CONTACT

Tel : 02/512 71 75

email : info@sourcesabl.be

